

## NOTICE

### 1. Nom du médicament vétérinaire

FIXR FLU suspension injectable pour porcins

### 2. Composition

Chaque dose de 2 ml contient :

#### Substances actives :

Virus de l'influenza A, sous-type H1N1, souche X53a (porcine), inactivée :  $\geq 16$  IH\*

Virus de l'influenza A, sous-type H3N2, souche MCR11 (porcine), inactivée :  $\geq 16$  IH\*

\* Inhibition de l'hémagglutination (titres en anticorps déterminés chez des cobayes)

#### Adjuvants :

Gel hydroxyde d'aluminium ( $Al^{3+}$ ) 5,2 mg

#### Excipients :

Thiomersal 0,2 mg

Suspension blanche laiteuse, sédimentation lente avec un précipité mou qui peut être facilement remis en suspension

### 3. Espèces cibles

Porcins

### 4. Indications d'utilisation

Pour l'immunisation active des porcins afin de prévenir la mortalité, les symptômes cliniques et les lésions dus aux virus de l'influenza porcine A, sous-types H1N1 et H3N2.

Début de l'immunité : 4 semaines après la primovaccination.

Durée de l'immunité : 6 mois après la primovaccination.

### 5. Contre-indications

Aucune

### 6. Mises en garde particulières

Mises en garde particulières :

Ne vacciner que des animaux en bonne santé.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Gestation et lactation :

Peut être utilisé au cours de la gestation et de la lactation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire, hormis le produit susmentionné. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Surdosage :

L'administration d'une double dose n'a eu aucun effet négatif en dehors de ceux décrits dans le paragraphe 7.

Incompatibilités majeures :

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires.

**7. Effets indésirables**

Porcins

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Réaction d'hypersensibilité <sup>1</sup> , Anaphylaxie <sup>1</sup>
---	--

<sup>1</sup> Si de telles réactions surviennent, un traitement adéquat doit être administré sans tarder.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : {détails relatifs au système national}.

**8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration**

Le vaccin est injecté par voie sous-cutanée, de préférence dans le pli rétro-auriculaire, ou en intramusculaire, de préférence dans la région du cou.

Une dose de vaccin équivaut à 2 ml.

Calendrier de vaccination

*Immunsation des porcs en engraissement :*

Primovaccination avec une dose à environ 3 mois, puis rappel avec une dose administrée 15 à 30 jours plus tard.

*Immunsation des cochettes, truies et verrats :*

Primovaccination : deux administrations d'une dose, séparées d'un intervalle de 15 à 30 jours

Rappel : vaccination unique avec une dose tous les 6 mois

## **9. Indications nécessaires à une administration correcte**

Avant et pendant l'utilisation, agiter énergiquement les flacons.  
Utiliser l'intégralité du contenu du flacon une fois la procédure de vaccination entamée.

## **10. Temps d'attente**

Zéro jour.

## **11. Précautions particulières de conservation**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.  
À conserver et transporter réfrigéré (entre 2 °C et 8 °C).  
Ne pas congeler.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : utiliser immédiatement.

## **12. Précautions particulières d'élimination**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.  
Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable.  
Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

## **13. Classification des médicaments vétérinaires**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance

## **14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations**

BE-V663985

Un flacon est emballé dans une boîte en carton ou en polystyrène.

## **15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois**

03/2026

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la [base de données de l'Union sur les médicaments \(https://medicines.health.europa.eu/veterinary\)](https://medicines.health.europa.eu/veterinary).

**16. Coordonnées**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Kernfarm B.V.

De Corridor 14D

3621 ZB Breukelen

Pays-Bas

Téléphone : +31 346785139

Fabricant responsable de la libération des lots :

FATRO S.p.A.

Via Molini Emili, 285

40064 Ozzano dell'Emilia, Bologne

Italie

**17. Autres informations**